

INTERPELLATION

Auteur UDC, par Jérôme Desmeules et Grégoire Emonet (suppl.)
Objet Inconnu de l'Entremont, le silence vaut-il tous les passeports?
Date 11.09.2018
Numéro 4.0338

La presse s'est fait l'écho récemment de l'affaire de l'inconnu de l'Entremont. Il s'agit, en résumé, d'un homme qui cheminait en bordure de route cantonale, entre Bovernier et Sembrancher, visiblement épuisé, avec pour seul bagage un sac en plastique contenant une bouteille d'eau sale et de la nourriture avariée.

C'est tout ce que l'on sait de l'homme qui avait été appréhendé par la police cantonale le 23 juillet dernier vers 20 h 30, sur appel d'un citoyen faisant état d'un individu au comportement suspect près de la déchetterie de Bovernier.

Huit jours plus tard, le 31 juillet, sans avoir prononcé autre chose que deux ou trois mots incompréhensibles dans ce qui ressemblait à un mauvais anglais, l'inconnu quittait l'hôpital psychiatrique de Malévoz, à Monthey. Il y avait été amené le 24 juillet après avoir été nourri et logé par la police.

Le groupe UDC s'interroge. Cet homme était peut-être amnésique, ou restait-il simplement muet pour éviter de devoir s'expliquer sur son statut de séjour. Apparemment nul ne le sait.

Si la Police lui a apparemment laissé le bénéfice du doute, nous trouvons toutefois incompréhensible qu'il soit relâché comme ça.

Conclusion

Nous demandons au Conseil d'Etat d'éclaircir les points suivants:

- Quelles démarches sociales ont été entreprises pour aider cette personne?
- Suffit-il donc dans notre pays de passer la frontière, de ne pas avoir de papiers d'identité et de se taire pour avoir le droit de rester?
- Quel message envoyons-nous aux migrants illégaux et trafiquants en tous genres si il est si facile de venir et de rester chez nous même illégalement?
- A quoi servent les titres de séjour, les visas et autres autorisations si de toute façon l'absence de documentation en règle ne provoque aucune conséquence?